

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

PYRENEES-ATLANTIQUES

EXTRAIT DU REGISTRE
DES COMPTES-RENDUS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'AUBERTIN

COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU 15 SEPTEMBRE 2016

L'an deux mil seize et le quinze septembre, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de : **Mme Martine RODRIGUEZ**

Présents : Mmes BERSANS, CLASTRE, BRUN, HOURS, LACAVE-PISTAA ; MM. BERNADAS, MARSAGUET, MEGE, MICHON, PIAT, SANCHEZ, DUPOUY.

Absents-excuses : M. TIRET-CANDELE ; M. VALTON.

Mme Sandrine BERSANS a été nommée secrétaire.

1°) Approbation du compte-rendu de la réunion du 27 juin 2016

Approuvé à l'unanimité des présents

2°) Convention entre la commune et le Centre de Gestion, correspondant CNRACL

Le Centre de Gestion assure depuis 1985 le rôle de correspondant de la Caisse Nationale de retraite des Agents des Collectivités Locales (CNRACL) auprès des collectivités affiliées.

En application d'une convention conclue pour la période 2015-2017, la CNRACL a confié au Centre de Gestion ce rôle de correspondant afin d'assurer une mission d'information des agents, de formation des collectivités, de suivi et de contrôle des dossiers.

Afin d'établir les domaines d'intervention du Centre de Gestion et les attributions respectives du Centre de Gestion et de la collectivité, une convention doit être signée entre le centre de gestion et la collectivité.

Mme le Maire précise que cette convention ne modifie pas les modalités actuelles de formation, d'information et de traitement des dossiers des fonctionnaires relevant du régime spécial de la CNRACL et ne prévoit aucune contribution à la charge de la collectivité.

Le Conseil Municipal retient les attributions respectives de la collectivité et du

Centre de Gestion proposées dans le projet de convention et autorise Mme le Maire à signer les documents correspondants.

3°) Rapport annuel 2014 sur le prix et la qualité du service public de l'eau – services « eau potable » et « assainissement non collectif »

Le Conseil Municipal prend connaissance du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau : services « eau potable » et « assainissement non collectif » et approuve ce rapport par 11 voix pour et 2 abstentions : Serge DUPOUY et Jérôme SANCHEZ.

4°) Révision du taux de la taxe d'aménagement

Le Conseil Municipal a voté contre la révision du taux de la taxe d'aménagement. Le taux reste donc inchangé à 4 %.

Pour : 6 voix : Mmes RODRIGUEZ, BERSANS, MM. BERNADAS, MARSAGUET, MEGE, SANCHEZ

Contre 3 voix : Mmes CLASTRE, HOURS, LACAVE-PISTAA

Abstention : 4 voix : Mme BRUN, MM MICHON, PIAT, DUPOUY

5°) Taxe forfaitaire sur les terrains rendus constructibles

Comme évoqué lors de la dernière réunion, le Conseil Municipal vote la taxe sur les terrains rendus constructibles depuis moins de 18 ans. Voir délibération correspondante approuvée à l'unanimité.

6°) Abonnement à GEO64

L'Agence Publique de Gestion Locale propose une plateforme intitulée Géo64, mettant à disposition des données topographiques, plan, matrice cadastrale et photos aériennes de la commune.

Compte tenu de l'intérêt de ce nouvel outil, le Conseil Municipal décide de s'abonner à Géo64 moyennant un coût de 175 €/an (tarif 2016).

7°) Divers

a) Fêtes patronales 2016

Mme le Maire remercie le Conseil Municipal, le comité des fêtes, le personnel et les bénévoles qui ont participé à l'organisation et au bon déroulement des fêtes patronales.

b) Ecole

La commune a fait l'acquisition de talkie-walkie et d'une corne de brune pour répondre à des mesures de sécurité dans le cadre du plan « Vigipirate ».

c) TAFTA ou CETA... ou traité de libre-échange transatlantique

Les négociations de tous ces traités TAFTA (accord de libre-échange entre les Etats unis et l'Europe) et CETA (accord de libre-échange entre le Canada et l'Europe) ou autres ont lieu dans l'opacité la plus complète et ne semblent pas interrompues ; le Conseil Municipal se prononcera lors du prochain Conseil Municipal.

d) Souvenir de guerre

Le vendredi 11 novembre 2016 : manifestation à la maison pour tous d'Aubertin ; des lettres datant de la guerre pourront être lues ou/et commentées.

e) Vendanges des vignes de la mairie

Elles auront lieu le samedi 22 octobre 2016.

N'ayant plus à délibérer, la séance est levée à 22 h 50

Les délibérations du Conseil Municipal le cas échéant et le présent compte-rendu seront affichés en mairie.

